

PARCOURS DE PÊCHE A LA DISPOSITION DES PÊCHEURS DE L'UNION GAULE AUTUNOISE PÊCHEURS MORVANDIAUX

RIVIÈRES CLASSÉES “ PREMIÈRE CATÉGORIE ”, SALMONIDES.

LE MÉCHET, LE TERNIN, LA SELLE, LA CANCHE, LE RUISSEAU DE LA PAPETERIE ET LEURS AFFLUENTS.

Un parcours de 37 KILOMÈTRES. 1 seule rive est comptée.

Ces rivières aux eaux claires sont encore peuplées de nombreuses TRUITES FARIO SAUVAGES ainsi que GOUJONS, VAIRONS, LOCHES, CHABOTS...

RIVIÈRES CLASSÉES “ DEUXIÈME CATÉGORIE ”, CYPRINIDÉS.

L'ARROUX : D'Igornay à Laizy. 40 KILOMÈTRES.

LA DRÉE : Confluence avec l'Arroux à Chevanne. 8 KILOMÈTRES.

UN INVENTAIRE PISCICOLE, effectué en SEPTEMBRE 2007 dans l'ARROUX, au niveau de la passerelle des Chaumottes par les agents de l'O.N.E.M.A., office nationale de l'eau et des milieux aquatiques (Ex C.S.P.) a recensé un peuplement piscicole important. Pratiquement toutes les espèces de poissons y sont représentées.

Résultat de la lutte que nous avons menée contre les pollutions et d'une bonne gestion piscicole depuis de nombreuses années, le pêcheur y trouvera : GAR-DONS, ABLETTES, CHEVESNES, VANDOISES, CARPES, BARBEAUX, GOU-JONS, ANGUILLES, LOTES, BROCHETS, SANDRES, PERCHES. Et aussi de très belles TRUITES FARIO.

Un PARCOURS DE PÊCHE varié et très attractif où toutes les sortes de pêche peuvent y être pratiquées.

Par des BAUX de pêche ou des accords tacites, beaucoup de propriétaires riverains ont confié à notre association le droit de pêche et la gestion piscicole de ces cours d'eau et Plan d'eau. Nous les remercions vivement et recommandons aux pêcheurs de se montrer courtois envers les propriétaires et exploitants agricoles. De ne causer aucun dommage aux propriétés.

GARDERIE : 2 GARDES PRIVÉS, ASSERMENTÉS PAR L'U.G.A.P.M. assurent la police de la pêche. Ils signalent aux autorités compétentes les points de POLLUTION.

Le pêcheur doit présenter aux gardes sa carte de pêche ainsi que sa carte d'identité halieutique. LA CARTE D'IDENTITÉ HALIEUTIQUE, coûte 1 euro, est valable plusieurs années. ELLE DOIT ÊTRE CONSERVÉE.